

Le débat sur l'esplanade porté sur la place publique

Mise au point. Ce qualificatif résume bien la réunion publique que la municipalité vient d'organiser à propos de la fête locale et, de manière générale, l'utilisation de l'Esplanade de l'Europe.

Cette réunion s'est révélée nécessaire eu égard des plaintes des riverains déposées par un couple de riverains, mettant en péril la programmation événementielle. La gendarmerie, invitée, a exposé les contours réglementaires de l'organisation de la fête locale. L'occasion pour le maire, Lionel Omont, d'expliquer les dispositions prises. Il y a,

bien sûr, le respect des cadres horaires définis dans les arrêtés et conformes à la ligne préfectorale, l'interdiction des enfants sur les bandes de passage des taureaux, l'interdiction des consommations hors du périmètre de l'Esplanade (la municipalité est propriétaire d'une licence 4 transférée à la fête selon les règles). Voilà qui répond certainement aux reproches d'insuffisance de règlements qui ont motivé la prise en compte de plaintes anciennes par les tribunaux.

Surtout, la réunion a permis des échanges, voire des

mises au point avec le plaignant. Plusieurs participants saluent d'ailleurs le fait qu'il soit venu. Il a fait part de sa situation, de son souhait de voir les orchestres déplacés. Il aura pu aussi entendre.

Ainsi un membre de l'association musicale a dit le travail des bénévoles de toutes les associations « *qui contribuent à la vie du village* ». Chanteuse, elle exprime son incompréhension de la perturbation subie, suite à une nouvelle plainte, le soir de la fête de la musique, pourtant bien organisée dans les cadres. Plusieurs intervenants, comptes-rendus de réunions à l'appui, ont témoigné du fait que le comité des fêtes avait bien proposé la prise en charge d'un hébergement hôtelier du couple pendant la durée de la fête, et qu'il l'avait refusé. Celui-ci se reprend alors et indique au maire : « *Oui, mais je n'ai pas eu d'écrit.* »

Plusieurs participants, une mère de famille, un grand-père et le maire témoignent des interventions du riverain - qui dément ces affirmations - pour faire sortir des enfants de l'esplanade en pleine journée.

Au moins, vigoureux sans franchir les limites du raisonnable, y a-t-il eu échange. Des dialogues qui portent sur la place publique le débat de l'esplanade.

La fête, quant à elle, pourra avoir lieu dans le cadre réglementaire nouveau et renforcé. ●



La fête pourra avoir lieu dans le nouveau cadre réglementaire.